

## BPJEPS Education à l'environnement vers un développement durable

### Composantes de la formation :

Le BPJEPS est obtenu par la capitalisation de 10 unités.

Les quatre unités capitalisables communes à toutes les spécialités :

UC1 : être capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle ;

UC2 : être capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative ;

UC3 : être capable de préparer un projet ainsi que son évaluation ;

UC4 : être capable de participer au fonctionnement de la structure.

Les unités capitalisables spécifiques de la spécialité « éducation à l'environnement vers un développement durable » :

UC5 : EC de préparer une action d'animation d'éducation à l'environnement vers un développement durable ;

UC6 : EC d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action de l'EEDD ;

UC7 : EC de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite d'une action d'animation professionnelle dans le champ de l'EEDD ;

UC8 : EC de conduire une action éducative en EEDD ;

UC9 : EC de maîtriser les outils et les techniques nécessaires à la mise en œuvre d'une action d'animation en EEDD ;

UC10 : elle vise l'adaptation à l'emploi et au contexte particulier.



### Calendrier des formations :

Voir le site du Ministère : [http://www.sports.gouv.fr/emplois-metiers/decouvrir-nos-offres-de-formations/Calendrier-des-  
formations-11067/](http://www.sports.gouv.fr/emplois-metiers/decouvrir-nos-offres-de-formations/Calendrier-des-formations-11067/)

Pour plus de renseignements, contactez l'association Profession Sport & Loisirs la plus proche de chez vous.